

Publié le 24 mars 2017

Henri Emmanuelli : les Epl pour conviction

La FedEpl a appris avec peine le décès d'Henri Emmanuelli le 21 mars. Élu local depuis 1982, il avait largement misé sur la gamme Epl pour porter les projets emblématiques du département des Landes dans de nombreux domaines (tourisme, aménagement, transports, eau, développement économique), tant sous la forme de Sem que de Spl.



Parlementaire depuis 1978, il avait activement soutenu les lois ancrant les Sem au cœur de la décentralisation, et avait tenu à figurer en 2009 parmi les premiers signataires de la loi fondatrice des Spl.

Président de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts depuis 2012, il n'avait pas hésité à se mobiliser en première ligne en faveur des Epl, en particulier pour leur garantir une réelle égalité de traitement en matière d'accès aux fonds d'épargne, et pour s'opposer à une tentative d'intercommunalisation à marche forcée des Sem immobilières. Sur ces 2 thèmes, son intervention a été déterminante pour permettre au mouvement des Epl d'obtenir gain de cause.

De nombreux adhérents de la FedEpl avaient pu mesurer et savourer l'attachement d'Henri Emmanuelli à la cause de l'économie mixte à l'occasion de sa participation à la Rencontre nationale de 2013.

Le Président Jacques Chiron a tenu à saluer auprès de sa famille la mémoire d'un homme de courage, de colères et de convictions.

Henri Emmanuelli présidait 3 Epl : la [Société d'aménagement du territoire et d'équipement des Landes](#) (Satel), la [Spl Domolandes](#) et la Spl [Trans-Landes](#).

Par Thierry DURNERIN